

APRES LE RAZ-DE-MARÉE EN ASIE DU SUD-EST

## Deux Valdoisiers témoignent de l'horreur

Marc Richerand, un Pontoisien de 37 ans, a échappé à la catastrophe. Le lieutenant-colonel François Joly, médecin-chef adjoint des pompiers du Val d'Oise, relate de son côté l'extraordinaire solidarité humaine qui s'installe.

Marc Richerand connaît bien et apprécie la Thaïlande. Cet anti-quinquaire était parti passer les vacances de Noël, avec trois amis, sur l'île de Kho Phi Phi, en face de l'île de Phuket. « C'est une île où je vais régulièrement depuis quelques années. J'ai des amis sur place. C'est un endroit calme, sauvage, sans problèmes de prostitution... Un vrai paradis. » Il se trouvait dans son bungalow, à 800 mètres de la plage quand la vague est arrivée, qui a tout emporté. « Avec un ami thaïlandais, on a organisé un petit point de ravitaillement en nourriture et surtout en eau minérale. C'était un relais pour les gens qui fuyaient dans la montagne. » Titulaire d'un brevet de secourisme, Marc Richerand a pu aider des Thaïlandais à trier des corps et à faire des vérifications médicales de base. Il a appris que ses amis étaient vivants. Il en a retrouvé deux dans l'après-midi, qui étaient partis dans la montagne. L'un était gravement blessé au bras et à la tête. « Je l'ai pansé comme j'ai pu, avec de la vodka et de la bétadine. » Son autre ami avait une fracture ouverte de la hanche. « Mais à côté de ce qu'il y avait, ça paraît presque un détail. » Les Français ont passé la nuit sur place, dans un bivouac de fortune avec des Thaïlandais, « tout ça dans une nervosité constante. » Le lendemain, le 27 décembre au soir,

**« Je veux tenter de leur rendre un peu de ce qu'ils m'ont tant donné »**

ils ont été évacués sur Phuket par un bateau de l'armée. « C'était la débâcle. Tout le monde courait partout. » Ils ont été logés dans une université en attendant qu'on puisse les rapatrier. « On n'avait pas de problèmes de vêtement, ni même de passeports, j'avais réussi à récupérer nos bagages. Mais ce n'était pas le cas de tout le monde. A ceux-là, il leur était fourni des vêtements, de la nourriture... Ces choses-là n'ont jamais été un problème. » Marc Richerand recherche encore son dernier ami, qu'il sait vivant, mais dont il n'a pas de nouvelles. « Après Phuket, on est arrivé à Bangkok, où on a été accueilli par l'armée. Une délégation nous aidait à organiser le retour en France avec des bénévoles. C'est là, une demi-heure avant de prendre le vol de retour, qu'on a retrouvé notre ami. »

Le 30 décembre au soir, Marc Richerand était de retour à Pontoise. « J'étais encore sous le choc. J'étais revenu, j'avais ma famille, mon chez-moi, mais concrètement, je n'avais plus goût à rien. Je me disais 'Qu'est-ce que je fous là ? J'ai des amis là-bas. Mon ami Bhao Neurabi, natif de Kho Phi Phi, a tout perdu. Il avait quatre bungalows, dont deux en construction, un petit parc... Il a perdu sa femme, ses enfants... Je l'ai au téléphone



Marc Richerand, rescapé et déterminé à aider.

tous les jours. Je me suis dit qu'il fallait que je me bouge. Spontanément, des gens m'avaient envoyé de l'argent. Alors, sans prétention - je suis pas la Croix-Rouge - je me suis dit que je pouvais l'aider ainsi que d'autres familles. » Il a décidé, avec son ami Rocchi Giovanni - celui auquel il avait fait des bandages de fortune - de créer une association, qu'ils ont baptisé « Aide aux victimes de Kho Phi Phi

», pour recueillir des fonds et les acheminer lui-même. « Ce n'est pas pour aller contre les « grandes » associations, mais là, on fait quelque chose de concret, de suivi. » Il a communiqué son projet à la mairie de Pontoise, pour obtenir une subvention permettant d'augmenter l'aide que l'association pourra apporter. Il a rendez-vous avec le maire jeudi 13 janvier. « L'idée, c'est qu'il n'y a pas d'inter-

médiaire, ce qui rend les choses plus sûres. » Loin de lui l'idée de discréditer ces grandes associations ; simplement il comprend le besoin qui pousse certain à vouloir savoir où va leur argent.

Mais ce n'est pas la seule raison de son action. Il a un désir personnel d'agir, comme s'il fallait réparer une faute. « J'ai le sentiment d'être parti un peu comme un voleur. » Il s'en défend, et sait que ce n'est pas justifié, mais il le ressent tout de même. « C'est pour eux mais c'est aussi pour moi. D'ailleurs, depuis que je me suis lancé dans ce projet, personnellement, je vais beaucoup mieux. Ça fonctionne comme une thérapie, presque, » dit-il en souriant. Mais la raison principale reste que « c'est sur le terrain que les choses se font. Ce sont des gens que je connais bien, j'ai été chez eux. Je ne peux pas faire autre chose que les aider, que de tenter de leur rendre un peu de ce qu'ils m'ont tant donné. » Dès qu'il aura réuni une somme suffisante, il compte se rendre sur place, avec son appareil photo, afin de voir et d'agir. Et revenir témoigner.

Pour faire un don :  
Association 'Aide aux victimes de Kho Phi Phi', 1, rue de la Coutellerie, 95300 Pontoise.

Jean-Marie BENOIST

## Le médecin lieutenant-colonel des sapeurs-pompiers analyse le fonctionnement des secours

Le docteur Joly de la brigade des sapeurs-pompiers du Val-d'Oise est assis à son bureau. Dessus, un gros dossier, rempli de coupures de presse thaïlandaises, et à côté un dépliant publicitaire de l'hôtel Sofitel de Phuket. « C'est encore plus impressionnant quand on fait la comparaison », dit-il, l'air triste.

Parti le mercredi 29 décembre, vers 13h30, le lieutenant-colonel François Joly avait pour mission d'assurer un soutien psychologique aux ressortissants français. « Nous sommes partis à trois médecins pour Bangkok. On a mis au point un dispositif avec une équipe qui était déjà sur place. Elle comprenait six secouristes de l'association Rapide et deux de la Croix-Rouge, le tout renforcé par un médecin du SAMU. » Le dispositif était lourd, mais approprié. « On avait plusieurs sites à gérer en même temps. Notre premier objectif était de voir tous les Français hospitalisés dans les principaux établissements de Bangkok : il y en a cinq au total, tous assez éloignés les uns des autres. Nous nous occupons aussi des aéroports. On accueillait les familles françaises qui avaient décidé de venir sur place chercher leurs disparus pour les encadrer dans leurs démarches tant administratives que psychologiques. Mais on était là aussi pour les deux vols du soir, vers la France, pour les ressortissants qui rentraient. Ça a permis de rassurer un certain nombre de concitoyens qui avaient été assez perturbés par ce qu'ils venaient de vivre. »

L'équipe a aussi installé une permanence médicale d'aide psycholo-



Le médecin lieutenant-colonel François Joly débarque de son vol de retour.

gique sur le site de l'Alliance Française, une émanation de l'ambassade de France. « On aidait toutes les familles qui revenaient d'endroits comme Phuket, qui apprenaient la disparition d'un de leurs proches. Pour d'autres, on facilitait les démarches de retour en France. » Le dernier site sur lequel l'équipe travaillait était assez spécial. « On a enfin installé une présence médicale et secouriste dans une zone universitaire que le gouvernement thaïlandais avait réquisitionnée pour regrouper tous les moyens d'assistance en un même lieu. Il y avait mis à disposition de nourriture, de vêtements, de téléphone, d'internet... On logeait des gens aussi. » Chaque ressortissant, quelque soit son pays, pouvait trouver des représentants de son

ambassade et pouvait accéder au service de l'immigration thaïlandaise, ce qui accélérerait les formalités de retour. « Il y avait vraiment une volonté générale de faciliter le rapatriement de chacun, tout le monde voulait progresser ensemble. Mais il y avait de quoi faire... »

Cela n'a pourtant pas été la seule mission du sapeur-pompier François Joly. « Là-dessus s'est greffé l'organisation du rapatriement sanitaire des Français malades et une mission d'évaluation de la situation sur le site de Phuket. » Le lieutenant-colonel était responsable des passagers de l'A310 affrété par l'armée de l'Air qui a atterri en France le 3 janvier - et qui ne contenait d'ailleurs pas que des ressortissants français.

La mission de trois jours à Phuket avait un double objectif. « Il fallait faire un point sur l'action des ONG et évaluer le nombre de personnes françaises qui travaillaient sur les sites sinistrés et dans les camps de réfugiés. On cherchait aussi des gens qui auraient pu échapper au dispositif d'accueil aux aéroports. L'idée était de pouvoir calibrer les futures cellules d'aide psychologique qui s'occuperont de ces personnes. » Les victimes ne sont en effet pas les seules à être touchées psychologiquement. « J'ai vu le travail remarquable des ONG, sur le terrain dans des conditions très très difficiles. J'en ai vu qui déblayaient des corps, d'autres qui construisaient des logements de fortune, avec l'armée thaïlandaise, d'autres encore qui installaient des dispensaires... » Dans ces conditions, on comprend que tous aient besoin d'un soutien. « Chaque ONG avait au moins un médecin spécialisé pour les accompagner. On a néanmoins proposé notre aide, de telle manière que tout le monde puisse bénéficier d'une aide psychologique. » Ici encore l'organisation et la solidarité thaïlandaise font merveille. « Chaque ONG était encadrée par un thaïlandais qui la guidait dans ses tâches, et assurait une bonne coordination avec les autres. »

Cette dernière mission achevée, le dispositif d'accueil et d'orientation avait presque fini de remplir son rôle. Il était l'heure de rentrer. « Progressivement, l'activité va dimi-

nuer. On ne va pas s'occuper à long terme des gens en France. Nous répondons aux situations d'urgence. On les a cependant fortement encouragés à le faire de leur propre initiative une fois rentrés. » Lui-même n'est pas sorti indemne de l'expérience. « Rien ne me touche plus que certain symboles. Des cadavres, je n'en croise pas tous les jours, mais j'en ai vu beaucoup dans ma vie. Mais un cahier d'écolier, posé par terre, je l'ai pris dans mes mains, ça fait mal, très mal. Voir sur les affiches de recherches des photos de jeunes mariés, écouter des familles partie au paradis pour les vacances de Noël et qui se retrouvent brisées... On peut être blindé à beaucoup de choses, mais on ne peut pas être insensible à ça. »

Mais même dans l'horreur il y a de l'espoir. « Il y a un élan de solidarité nationale et internationale extraordinaire. Et sur le terrain j'ai découvert des gens encore plus extraordinaires, notamment les Thaïlandais. Il y a une telle gentillesse chez eux, une telle solidarité... C'est un moment où la valeur humaine prend tout son sens. » Même si pour l'instant il désire avant tout souffler - ce qui est bien naturel - il ne refuse pas l'idée d'y retourner. « C'est difficile de tourner la page. Je ne sais pas quand je ressentirai le besoin d'y retourner, mais je n'ai pas voulu partir du principe que c'était la dernière fois que je venais dans ce pays. »

Jean-Marie BENOIST

19/01/05

**Le lieutenant-colonel Patrick Brossard de retour d'Indonésie**

## « Il leur faut maintenant des logements »

Après douze jours passés en Indonésie, le lieutenant-colonel Patrick Brossard est rentré en France le 15 janvier. Ce pompier fait le point sur sa mission et témoigne des difficultés rencontrées.

« Je devais aider à la coordination des secours internationaux européens ; en effet, la France en a la direction. Une fois arrivé à Banda Ache, j'ai transféré et fait installer des équipements hospitaliers fournis par la France. J'avais une seconde mission : organiser l'arrivée du fret en provenance d'Europe, ainsi que son acheminement aux sites demandeurs. C'était dur. Les premiers jours, on n'avait pas assez de personnel pour pouvoir tout faire. Heureusement, des équipes de manutentionnaires australiens sont arrivées vers le 7 janvier.

L'acheminement du matériel aux sites d'aides concernés était lui aussi délicat. Le nord de l'Indonésie est une zone de guérilla. Cela limitait fortement l'accès aux sites d'aide.

Malgré tout cela, les secours fonctionnent. Les besoins sanitaires les plus urgents sont couverts. Maintenant, ce qu'il faut, ce sont des logements. Les travaux de nettoyage avancent, mais on est loin de la reconstruction encore. Ce dont on a besoin maintenant, ce sont des dons d'argent, ou la collaboration d'associations offrant des mobiliers, par exemple, ou d'autres encore spécialisées dans les opérations de reconstruction. »

*Propos recueillis par J.-M. Benoist*

26/01/05

### DEUIL-LA-BARRE

## Michel Delpech fait son grand retour

Le chanteur français se produit à la Salle des fêtes le samedi 29 janvier à 20 H 30 à l'occasion de la sortie fin 2004 de son dernier album "Comme vous", le premier depuis sept ans, qui donne l'occasion à l'artiste de tenter un vrai retour sur le devant de la scène avec de nouvelles chansons. En reprenant le chemin des studios d'enregistrement, Michel Delpech a comme souvent fait appel à des auteurs de textes parmi lesquels son complice de longue date Jean-Michel Rivat et Pierre Grillet (qui a signé des tubes pour Alain Bashung ou Caroline Loeb). Pour les musiques, il s'est adressé à Laurent Coulon dont les compositions, aux tonalités folk et country, apportent une fraîcheur bienvenue au répertoire du chanteur.

Fan de Luis Mariano et de Charles Aznavour, Jean-Michel Delpech se consacre jeune à la musique et sort son premier 45 tours en 64, "Anatole". Le décollage survient en 1967 lorsqu'il est pris en main par Johnny Stark, fameux impresario, connu pour avoir lancé la carrière de Mireille Mathieu.

Dans les années 70, Michel Delpech aligna tube sur tube, et s'inscrivit dans le club des plus gros vendeurs de disques en France. Mais son parcours subit un violent ralentissement avec les années 80.

A l'instar d'autres ex-stars de la chanson française des années 60 et 70, telles Sheila, Christophe ou Mireille Mathieu, Delpech se fait désormais plus rare, et pas forcément par choix. Il voyage, découvre la foi, redécouvre l'amour et de temps en temps, sort un album : un en 1985, un autre en 1997, qui remportent des succès d'estime.



Samedi 29 janvier, à 20 heures 30. J.-M. B.

cho - Le Régional - mercredi 26 janvier 2005

en  
**bref**

## CHAMBRE DE COMMERCE

### Formation des créateurs et reprenneurs d'entreprises

Le salon des Entrepreneurs se tiendra du 26 au 28 janvier au Palais des Congrès de Paris avec comme thème général la création et la transmission d'entreprises. Entre autres actions, La Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (CCIP) tiendra plusieurs conférences et, sous la bannière de « Passer le relais », l'organisation des Chambres de Commerce et d'Industrie d'Ile-de-France, présentera un espace de consultations individuelles.

Création et reprise d'entreprise : formations, rencontres et réunions d'information 1er semestre 2005 - « 5 jours pour entreprendre » - Les sessions du prochain semestre de ce stage d'initiation à la création d'entreprise se dérouleront dans les locaux de la CCIV :

- à Versailles (23 avenue de Paris), du 17 au 21 janvier, du 28 février au 4 mars, du 4 au 8 avril, du 9 au 13 mai et du 13 au 17 juin 2005

- à Pontoise (34 rue de Rouen), du 7 au 11 février, du 14 au 18 mars, du 18 au 22 avril, et du 23 au 27 mai 2005.

Organisés par la CCIV dans le cadre du réseau « Entreprendre en France » et en partenariat avec la Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services (DECAS) et le Fonds Social Européen (FSE), ces stages s'adressent aux futurs créateurs ou reprenneurs, tous secteurs d'activité (commerce, industrie, services...) souhaitant s'initier au lancement d'une entreprise ainsi qu'à tous les porteurs d'une idée de création voulant compléter leur réflexion avant de formaliser un projet d'entreprise.

L'inscription individuelle revient à 150 euros (tarif intégrant les prises en charge de la DECAS et du FSE).

- « 17 jours pour réussir » - Les prochains séminaires de création et de direction d'entreprise auront lieu dans les locaux de la CCIV :

- du 21 janvier au 9 mars 2005 et du 11 mai au 21 juin 2005, à Versailles.

- du 23 mars au 4 mai 2005, à Pontoise.

Ce séminaire est organisé par la CCI dans le cadre du réseau « Entreprendre en France » et en partenariat avec le Conseil régional Ile-de-France. Il s'adresse à la fois aux porteurs d'un projet de création d'entreprise (commerce, industrie, services, tourisme...) et aux personnes déjà engagées dans un processus de création et souhaitant davantage se préparer au métier de chef d'entreprise ou aux nouveaux dirigeants voulant approfondir leurs connaissances.

Il a trois objectifs principaux : accompagner chaque créateur dans l'élaboration et la validation de son projet, faire découvrir les principaux aspects du métier de dirigeant, approfondir les bases de la gestion d'entreprise.

L'inscription individuelle revient à 900 euros, avec possibilité de prise en charge par l'Assedic et par la Région Ile-de-France (Dispositif Cap Entreprise).

- « 2 jours pour tout savoir » - Cette session spéciale tourisme, café-hôtel-restaurant (CHR) propose aux futurs créateurs ou reprenneurs de ces secteurs, et ayant déjà acquis un premier niveau de formation sur la création d'entreprise.

## RENTÉE JUDICIAIRE

# Tribunal de Commerce : Objectif réformes

Le bilan de rentrée a été l'occasion pour le président Philippe Beziaud et le procureur Xavier Salvat de mesurer le bilan déjà accompli et de rendre hommage à l'action de tous, notamment des greffiers.

L'audience solennelle de rentrée du Tribunal de Commerce de Pontoise s'est tenue pour la première fois dans la Salle des Assises de la nouvelle Cité Judiciaire le 18 janvier dernier.

Le Président du Tribunal Philippe Beziaud et le Procureur de la République Salvat ont comme le veut la tradition fait un bilan de l'année passée et des évolutions futures qui attendent l'institution. Le Procureur a ainsi rappelé que pendant l'année, de grandes études avaient été menées avec succès pour « définir et assurer des règles claires de fonctionnement dans des domaines qui, dans le passé, et plus souvent ailleurs qu'à Pontoise, avaient été critiqués. Ces travaux, rappelle le procureur, participent de l'action de réforme interne des Tribunaux de Commerce. »

Une réforme qui était au cœur de l'allocution du président du Tribunal. Des actions ont déjà été engagées sur trois niveaux : local, régional et national. Un premier niveau est le Tribunal de Pontoise

des marins des tours du monde. » Ces passages obligés, qui ont été eux-mêmes définis par le Garde des Sceaux, ministre de la Justice, Dominique Perben, sont constitués de trois grands chantiers. « Il y a d'abord la réforme de la carte judiciaire des tribunaux de commerce. Certaines juridictions ne correspondent plus à des bassins d'emploi d'aujourd'hui, ou sont trop petites pour avoir le volume d'affaire qui leur permettrait d'acquiescer et de transmettre de l'expertise et ne peuvent assurer une justice de qualité, dit le Président Beziaud. Il faut donc réajuster la carte judiciaire par des regroupements de tribunaux de commerce. » Une tâche peu aisée, qui demande un traitement cas par cas. »

### Une justice de qualité

Le deuxième passage obligé est de mener à bien le projet de loi de sauvegarde des entreprises en difficulté, qui doit être discuté par les parlementaires en ce début d'année. Une réforme des procédures collectives est très atten-



Le procureur Xavier Salvat et le substitut chargé de suivre les activités du tribunal de Commerce.

même. Une bonne justice consulaire « passe d'abord par des juges consulaires de qualité, ce qui implique au départ un bon recrutement de ceux-ci. »

Il existe un processus pour susciter des vocations et sélectionner les candidats. Il s'accompagne d'une formation à la fois pratique et théorique des nouveaux magistrats consulaires, présidée par le vice-président Fernand Riot. Une procédure parallèle pour les juges des procédures collectives a été mise en place en 2004.

### Susciter des vocations

Au niveau régional, cette formation participe d'une bonne collaboration avec certains tribunaux voisins. Cette coopération s'étend également aux magistrats.

Enfin, au niveau national, « il y a les réflexions menées à la Conférence Générale des Tribunaux de Commerce, ainsi que le programme de formation qu'elle a initié avec l'École Nationale de la Magistrature », a poursuivi le président.

Mais la modernisation de la justice consulaire passe aussi par des changements plus abrupts, « pas plus faciles qu'un Cap Horn

due, car « 50 000 (de ces procédures) sont ouvertes chaque année en France, parmi les plus longues et les plus coûteuses des pays développés, et elles débouchent dans 95 % des cas sur des liquidations judiciaires. »

### Réforme indispensable

Enfin le dernier grand écueil à franchir est la création du Conseil National des Tribunaux de Commerce, « pour lequel la Chancellerie a défini quatre objectifs : définir les besoins et les modalités de la formation des juges consulaires, définir un ensemble de principes d'ordre éthique et déontologique devant guider le comportement de ces juges, proposer les fondements d'un véritable statut de ces juges et enfin rapporter son concours à l'évaluation de l'activité et du fonctionnement des Tribunaux de Commerce par ceux qui en ont la charge. » Ce Conseil National devrait être créé par décret en ce début d'année. »

Le tribunal de Commerce de Pontoise peut affronter ces réformes avec l'assurance que lui confère une année 2004 réussie.



Une vue des magistrats du tribunal de Commerce.

Dans un contexte économique favorable bien que morose sur le plan national, le Val d'Oise se fait remarquer par sa vitalité. Outre la jeunesse de sa population, le Président Beziaud a souligné la balance positive entre le nombre d'entreprises créées et celui des entreprises disparues, soit 2 421 selon le Registre du Commerce et des Sociétés (RCS).

### Bonne performance

D'autre part, le département montre un accroissement du nombre de salariés qui le place en tête des performances d'Ile-de-France, tout en n'échappant pas à une augmentation de nombre de demandeurs d'emploi, +3,5 % en un an à la fin octobre.

Enfin, le Président Beziaud a fait remarquer le dynamisme des initiatives prises pour « asseoir dans le département un pôle de compétitivité, la recherche de marchés en Asie et la poursuite de l'équipement en infrastructures de transports, l'ensemble s'intégrant dans une réflexion globale sur l'attractivité de notre département. »

### La compétitivité

Pendant l'année 2004, quelque 16 602 décisions de justices ont été rendues, soit 23 % de plus qu'en 2003. Cette augmentation est due en partie à l'augmentation du nombre de décision rendue dans le cadre de procédures collectives : 775 ont été clôturées en 2004, « une belle performance de la part des juges commissaires et des mandataires de justice », souligne le président. En contrepartie, 1 141 ont été ouvertes en 2004, contre 900 en 2003.

Le nombre de liquidations judi-

ciaires a peu évolué, passant de 615 en 2003 à 624 en 2004. Le nombre moyen de salariés concerné par ces procédures se situe entre 3 000 et 3 500 chaque année. Par contre, le nombre d'affaires en contentieux général restant à traiter a fortement diminué, passant de 903 en 2002 à 658 en 2004. Enfin, les juges de la prévention ont atteint l'objectif de doublement de convocation et d'entretien, en réalisant 362 en 2004.

### La prévention

Le président a conclu en remerciant pour leur travail tous les acteurs du Tribunal de Commerce de Pontoise, les administrateurs judiciaires et mandataires à la liquidation des entreprises, les commissaires-priseurs, les huissiers, les commissaires aux comptes, les experts judiciaires, les juges et les avocats, et tout particulièrement les greffiers pour la qualité de leur travail.

Il a tenu à remercier aussi les juges Jean-Michel Jagoury, André Leroy, Michel Bouvier et Jocelyne Sgheri-Perse, qui tous les quatre ont quitté le Tribunal à la fin 2004, étant arrivés à la fin de leurs quatorze ans de magistrature.

Le Président a aussi rendu hommage à Maître François Petit, qui vient d'achever son mandat de Bâtonnier au Barreau de Pontoise, et a salué son successeur, Maître Thierry Colas. Il a enfin associé à ces remerciements les présidents de la Chambre de Commerce de Versailles et de la délégation du Val d'Oise, et leurs représentants, ainsi que les dirigeants des organisations professionnelles présentes.



L'installation des nouveaux magistrats.

Le département se réorganise

# Le Val d'Oise se met en six

Le Conseil général a adopté vendredi le deuxième volet du projet d'ensemble pour le département. Celui-ci instaure un découpage du Val d'Oise en six territoires.

François Scellier, président du conseil général, résume le projet de territorialisation du Val d'Oise en une formule lapidaire : « Découper pour mieux rassembler. » Il s'agit du deuxième volet du projet d'ensemble pour le département dont l'idée remonte à l'an 2000. Le but visé était d'avoir une meilleure lisibilité des actions menées par le conseil général, d'inscrire celles-ci sur le long terme et d'impliquer les Valdoisiers dans les évolutions futures du département.

Le premier volet de ce plan d'ensemble a été adopté le 26 novembre 2004. Il établissait 14 objectifs de politique départementale, centrés autour de trois axes baptisés « Des Valdoisiers bien dans leur vie », « Des Valdoisiers bien ensemble », et « Des Valdoisiers bien dans leurs environnements ». Dans ces quatorze thématiques, on retrouve aussi bien la sécurité que le soutien à la réussite scolaire, ou encore la protection de l'environnement.

Combiné au choix de ces objectifs prioritaires, le projet d'ensemble s'appuie sur des consultations datant d'automne 2002 pour constituer six territoires « ressentis » : l'agglomération de Cergy-Pontoise, la Vallée de Montmorency, les Rives de Seine, la Plaine de France, le Pays de France et le Vexin français. Chacune de ces zones possède une unité, qui permet de définir ses propres caractéristiques et ses propres priorités. Les conseillers généraux avaient créé en mars 2003 six commissions territoriales chargées d'établir un projet de territoire spécifique pour chacun des secteurs.

Ces projets étaient soumis à l'approbation de l'Assemblée départementale vendredi 28 janvier dernier. « Cela concerne tous les Valdoisiers. J'ai l'espoir de rassembler toutes les couleurs politiques autour du projet, puisque tout s'est fait en bonne entente », disait François Scellier lors d'une conférence de presse vendredi matin. Une affirmation démentie par le déroulement de la séance exceptionnelle qui suivait directement après (lire encadré), puisqu'au final la majorité -



qui menait le projet - a été seule à voter pour.

## À démarche inhabituelle, financement inhabituel

Pourtant les détails du projet sont nés lors des nombreuses réunions des commissions territoriales avec les acteurs locaux. « Deux ans de travail, quatre grands débats par territoire, plus de 30 réunions des commissions dans lesquelles tout le monde avait la parole », décrit Christophe Durand, conseiller général et président de la commission du territoire Rives de Seine. « C'est un processus sans précédent. Tous les projets sont venus de la base », renchérit François Scellier, qui préside lui la commission de la Vallée de Montmorency.

100 initiatives spécifiques ont été retenues, qui vont du développement de l'offre de garde par des assistantes maternelles (un projet que l'on retrouve dans les six territoires) à la réalisation de pistes cyclables en Pays de France... De tout pour tous. Seul hic : aucun financement n'a été prévu dans le budget 2005 du département. « Compte tenu de la démarche, il n'est pas encore

possible de fléchir les dépenses, dit François Scellier. La priorité a été donnée à la consultation. Maintenant, c'est comme tout, il va falloir se retrousser les manches. » Une gestion sérieuse des affaires courantes devrait permettre année après année de dégager les finances nécessaires. Pour l'instant, s'inspirant des contrats État - Région, le conseil

général a adopté une démarche de contractualisation pour les projets. Le prochain grand rendez-vous est prévu pour fin 2005 : les premiers partenariats avec les territoires devraient être finalisés. À moins qu'entre-temps, comme cela est presque arrivé vendredi, le moteur connaisse des ratés.

J.-M. B.

## Le « Mag » au coeur des débats

La session extraordinaire de vendredi midi devait être consensuelle, selon François Scellier, président du Conseil général et principal promoteur de la démarche. Le deuxième volet du projet de territorialisation allait être adopté à l'unanimité. Mais la parution vendredi matin du « Mag », le magazine du département, a tout changé. Il présente en effet le projet presque comme s'il avait déjà été adopté. Selon François Scellier, le président du conseil général, « une simple maladresse ». Qui a suffi à mettre le feu aux poudres.

Le groupe PS a demandé une suspension de séance de 5 minutes. Une demi-heure plus tard, à leur retour dans la salle, Dominique Gillot a résumé le sentiment du groupe : « Plus qu'une erreur ou une faute de goût, c'est une véritable faute politique ! »

La séance s'est terminée dans un climat tendu. Lors du vote, les élus socialistes se sont abstenus. Bernard Calabuig, conseiller général communiste, a voté contre. La majorité a, elle, approuvé le projet. On n'est pas encore sur la ligne du consensus promis.

## Royaumont : la princesse Anne d'Angleterre rend hommage aux infirmières écossaises de la Première Guerre Mondiale

Écossaise de cœur, fille d'une écossaise, la princesse Anne sera en visite à l'abbaye de Royaumont, ce mercredi. Le Premier Ministre de l'exécutif écossais, Jack McConnell, l'accompagnera. Elle assistera à une cérémonie à la mémoire des infirmières du Scottish Women's Hospital.

Ces dernières avaient soigné des soldats français de 1915 à 1919. L'association Scottish Women's Hospital Committee a été fondée en 1915 par le docteur Elsie Inglis. Elle avait suggéré au début de la Grande Guerre que les unités médicales féminines puissent servir sur le front ouest. Trois mois à peine après le début de la guerre, les premières infirmières écossaises arrivaient en France.



La princesse Anne au cours d'une allocution.

En 1915, les infirmières du Scottish Women's Hospital Unit avait établi un hôpital provisoire de 200 lits à l'abbaye de Royaumont. Leurs activités ne se sont pas arrêtées là : en 1916, l'association commençait même à travailler dans les Balkans...

Le président du Scottish Women's Hospital Committee, Ian McFarlane, le président de la Fondation Royaumont Emmanuel d'André et d'autres personnalités seront là pour l'accueillir. Après les discours d'usage, et avant de se mêler aux invités au cours d'une réception, Son Altesse Royale aura droit à un bref repos : elle assistera à une représentation d'opéra comique, « Les Fées de Royaumont ».

## en bref

► Robert Hue « inquiet » pour les services publics du Val d'Oise  
Robert Hue, sénateur du Val d'Oise, a déclaré dans un communiqué que depuis son élection au Sénat, il est régulièrement interpellé et sollicité par les usagers et les salariés du service public Valdoisiers. « Ils sont légitimement inquiets quant au devenir de la place et la présence de certains services publics dans notre département », déclare Robert Hue.

« Derrière des réformes gouvernementales prétendument destinées à améliorer leur efficacité, l'État ne cesse d'amoinir les moyens alloués aux services utiles aux populations. Poste, télécommunication, services de l'emploi, santé, transports et éducation sont au centre de la volonté gouvernementale d'accroître le virus libéral dans tous les domaines touchant à la vie quotidienne, à l'égalité des chances et de traitement des citoyens. » Selon Robert Hue, les conséquences sont palpables, réductions d'emplois, baisse des services rendus, austérité salariale, accueils dégradés... « Devant de tels constats, je comprends les protestations qui se développent et s'élargissent actuellement. » « Je note avec intérêt qu'une grande majorité de Français soutient les actions en cours rejetant ainsi les tentatives gouvernementales et du MEDEF visant à opposer les salariés du secteur public à ceux du privé », conclut Robert Hue.

## ► Hausse des impôts régionaux de 23 % en 2005

Lundi 31 janvier a eu lieu le vote du volet « recettes » du budget de la Région. La hausse prévue initialement était de 23 %, mais le parti communiste souhaitait qu'elle soit de 17 % seulement. Les Verts, eux, réclamaient une augmentation de 50 % de la fiscalité régionale... Pour obtenir une majorité au Conseil, Jean-Paul Huchon, président de la Région, a fait quelques concessions vers le PC. Ainsi la taxe foncière augmentera de 23,5 % au lieu des 30 % prévus ; en compensation, la taxe professionnelle connaîtra une hausse de 35 %, et non 30 %. Enfin, le prix de la carte orange baissera de façon modulée selon les zones à partir d'octobre 2005. Les élus communistes et socialistes ont pu alors voter les recettes de la région. L'opposition, sans surprise, a voté contre. Les Verts, convaincus que la hausse est insuffisante pour tenir les promesses de la campagne d'il y a un an, et mortifiés de se voir préférer le PC, se sont abstenus, et ont donné rendez-vous l'année prochaine à Jean-Paul Huchon. Sur un ton glacé.

## ► Mathieu Werth au conseil national de l'UMP d'Argenteuil-Bezons.

Depuis le 24 janvier, le plus jeune conseiller municipal d'Argenteuil, en charge de la jeunesse, devient un cadre du parti majoritaire, avec 35,7 % des suffrages. « Une décision qui participe au coup de jeune » souhaité par le parti, expliquait Xavier Péricat, adjoint aux finances de la ville, devenu avec Georges Mothron membre de droit du conseil national. « Il s'agit d'une confirmation du dynamisme de l'UMP qui s'exprime notamment grâce au rajeunissement systématique des cadres dans les élections internes. » La candidature de Josette Rigaut n'a donc pas été retenue. Un score très serré séparait les deux candidats.

## HAUSSE DE LA FISCALITÉ RÉGIONALE

## La bataille d'Ile-de-France

Le vote de recettes fiscales en hausse de 23 % pour le Conseil régional d'Ile-de-France provoque une forte polémique, la droite niant tout effet de désengagement de l'État sur le budget régional.

La rumeur courait déjà depuis quelques semaines : la part des impôts locaux vouée au Conseil régional d'Ile-de-France allait « exploser » cette année. Les votes des différentes régions qui se sont généralement déroulés vendredi et lundi de la semaine dernière ont confirmé les « bruits de couloir ». En moyenne, les recettes fiscales des régions sont en hausse de 23 %, mais tous les cas de figure sont représentés. Si la hausse est limitée à 5 % environ en Aquitaine, elle atteint 30 % en Provence-Alpes-Côtes-d'Azur, et, concernant certaines taxes, 50 % dans le Centre, 75 % en Bourgogne, et 80 % en Languedoc-Roussillon.

Les deux seules régions présidées par l'UMP, la Corse et l'Alsace, augmenteront pour leur part leur fiscalité respectivement de... 0 % et 2,5 % ! L'opposition est en effet résolument hostile à cette hausse. Nicolas Sarkozy, président de l'UMP, a annoncé mercredi 2 février le lancement d'une pétition nationale pour demander aux 20 présidents de région socialistes de renoncer à augmenter les impôts locaux. « Au moment où les Français ont des difficultés de pouvoir d'achat, déclencher un tel mouvement de hausse est irresponsable », a-t-il déclaré.

Avec son énergie coutumière le président du parti majoritaire a annoncé que l'UMP tiendrait en mars un meeting dans la région où la hausse est la plus forte.

## Les entreprises défavorisées ?

Le MEDEF s'est lui aussi lancé mardi 1<sup>er</sup> février dans la polémique, reprochant à Jean-Paul Huchon « une fiscalité discriminatoire par rapport aux autres régions ». Au total le MEDEF chiffre à 80 millions d'euros le coût pour les entreprises de cet alourdissement de la fiscalité régionale. De son côté, le président de la Région a là encore souligné la petitesse des participations individuelles : par an, cela représenterait 50 euros pour un petit commerçant et 3 500 euros pour une grande surface.

Il faut cependant souligner que les entreprises d'Ile-de-France payent déjà plus que les autres, et pas au profit de la Région : le FARIF, fond d'aménagement de la Région Ile-de-France, tombe toujours dans l'escarcelle du gouvernement (lire encadré). La Région souhaite récupérer cette manne financière. L'opposition est évidemment contre, et serait même prête à demander sa suppression.



Vote lors de la séance de vendredi au Conseil régional.

Votées lundi 31 janvier, les recettes de la région Ile-de-France prévoient pour leur part une augmentation de 23 % de la part régionale des impôts locaux. Dans l'application, la hausse se présente de façon modulée. Ainsi, la part régionale de la taxe foncière augmentera de 23,5 %, mais la « carte grise » (dont le produit revient aux régions) de 15 % et la part régionale de la taxe professionnelle de 35 %.

Au total le budget de l'Ile-de-France pèsera 3,3 milliards d'euros : c'est le plus important des budgets des collectivités territoriales, après celui de la ville de Paris. Mais comme une bonne part du budget du Conseil régional vient de dotations de l'État et que cet apport, lui, ne varie guère, le budget global n'est en hausse « que » de 8,3 % par rapport à 2004. 1,7 milliard est dédié aux investissements et 1,3 milliard au fonctionnement.

## Un programme lourd

Jean-Paul Huchon (PS), président de la région Ile-de-France, justifie l'augmentation des prélèvements par deux facteurs principaux : le « désengagement de l'État » dans de multiples domaines et les transferts de compétence vers les régions dus au plan de décentralisation du gouvernement. Ainsi, dans le domaine des transports, il a regretté le « non respect par l'État de ses engagements dans le cadre du contrat de plan ». D'autant plus que la Région assumera à partir de juillet 2005 la présidence du Syndicat des Transports en Ile-de-France (le STIF), qui joue un rôle primordial de financement et de réalisation des nouveaux projets de transports en Ile-de-France, particulièrement coûteux (lire notre dossier de la semaine dernière).

Ces nouvelles responsabilités ont une conséquence qui sera très appréciée des Franciliens. Sur exigence du groupement CACR, qui ne demandait que 17 % d'augmentation des impôts locaux et donc a négocié leur vote, la Région diminuera le prix de la Carte Orange à partir du premier octobre 2005. Une tarification sociale sera adoptée, la rendant notamment gratuite pour les chômeurs.

Les Verts, qui au départ soutenaient une augmentation de l'impôt local de plus de 50 %, ont obtenu des concessions dans la suite du budget, avec l'instauration d'une politique « d'écorégion ».

Jean-Paul Huchon incrimine aussi la crise du logement. Il a fait état du « chiffre record de 300 000 demandes de logements sociaux non satisfaites » et promis « un grand plan permettant de construire ou rénover 240 000 logements d'ici 2010 ». Il a indiqué que la région créera 10 000 « emplois tremplins » d'ici 2010, notamment pour faire face à une

réduction de 40 % de l'aide de l'État aux associations.

## L'opposition au créneau

Un programme lourd, coûteux et vraisemblablement inefficace, selon l'opposition, et qui est seul responsable de l'augmentation de l'impôt.

Bernard Lehideux et Roger Karoutchi, respectivement leaders des groupes UDF et UMP au Conseil régional, n'ont pas mâché leurs mots lors de leurs explications de vote. « Ce n'est pas un bon budget, c'est un budget de complaisance, dit le premier. [...] Il n'a pas de vision pluriannuelle. » Bernard Lehideux s'est insurgé contre la hausse des impôts locaux et contre « celles à venir », rappelant que les premières dépenses liées à la décentralisation arriveront au mieux en 2006. « Notre vote est un vote de censure de votre politique financière, une politique institutionnelle au détriment de l'investissement », a-t-il conclu.

Roger Karoutchi s'est montré plus incisif encore, reprochant que « pas un seul amendement venu de l'opposition ne soit passé ». « Les ménages franciliens et les entreprises d'Ile-de-France sont là pour régler les factures, qui sont liées aux surcharges entre les groupes de

## Le Fonds d'aménagement

Créé en 1990, il était alimenté par une taxe spécifique à la Région. Elle est prélevée sur les surfaces de bureaux, de centres commerciaux et d'entreprises. Le fond était censé soutenir les actions liées à la concentration urbaine : aide aux acquisitions foncières destinée au logement locatif à Paris et en petite couronne, investissement en faveur des transports collectifs et des rocades routières... Près de 500 millions d'euros sont ainsi et toujours collectés chaque année. Mais si la taxe rentre dans les caisses de l'État, sa destination a changé de tout au tout. En 2000, le gouvernement Jospin a supprimé le compte d'affectation spécial pour en réintégrer le produit dans le budget général de l'État. L'opération avait été présentée comme de nature strictement comptable.

gauche (et qui) conduisent la Région à la catastrophe financière », affirme-t-il.

D'autres représentants de droite font valoir que l'augmentation de l'impôt n'est pas une fatalité. Ainsi à Argenteuil, sans augmenter les taxes, la gestion financière de la ville a permis l'instauration de nouveaux services. « Au conseil régional, on a roulé les gens », s'exclame Xavier Péricat. « Le département n'a pas augmenté les taux et pourtant il s'est lui aussi engagé dans des programmes lourds. On va se battre, parce qu'on a vraiment menti aux gens en leur servant de fausses excuses : la décentralisation, pour ne citer qu'elle. » L'augmentation des impôts locaux risque donc d'être le prochain grand champ de bataille politique. Pourtant, mercredi 2 février, en réponse à Nicolas Sarkozy, Jean-Paul Huchon l'accusait de « détourner l'attention en parlant d'un problème qui n'en est pas un ». Faux problème ou catastrophe, qu'en est-il vraiment ?

## Une commission d'enquête ?

Le président de la région Aquitaine, Alain Rousset (PS), s'est déclaré mercredi 2 février à Bordeaux favorable à la proposition du groupe UMP de créer une commission d'enquête sur l'évolution de la fiscalité locale. « Pourquoi pas une commission d'enquête ? J'ai envie de dire au gouvernement, "chiche, mettons tout sur la table !" », a dit M. Rousset, le président de l'Association des régions de France (ARF). Il a souligné avoir lui-même proposé « depuis longtemps » un audit contradictoire au premier ministre qui, selon lui, l'a refusé à l'époque de l'élaboration des budgets.

Jean-Marie BENOIST

## Quel impact sur votre feuille d'impôt ?

Comme d'habitude, tous les partis politiques exagèrent et les citoyens n'y comprennent plus rien. Il n'est pas vrai que des transferts de compétence de l'État sont la cause des fortes hausses d'impôts votées par les conseils régionaux à majorité socialiste. C'est un moyen de « se donner de la marge » en début de mandat, quitte à afficher une baisse à la veille de la prochaine élection régionale. Mais il ne faut pas non plus croire que les hausses ont un impact équivalent sur votre feuille d'impôts, ce que les Français, déjà écrasés d'impôts et de taxes, imaginent volontiers.

Une augmentation de 23 % semble énorme. Mais ce n'est qu'un chiffre. La réalité est sensiblement plus nuancée. Ces hausses souvent spectaculaires en pourcentage deviennent faibles quand on les convertit en euros. Quand vous payez 100 euros d'impôts locaux, moins de 10 euros vont à la région, environ un quart (25 euros donc) au département et le reste est versé dans le budget des communes et des groupements d'agglomérations.

Donc, quand l'Ile-de-France vote une augmentation de 23 % de sa fiscalité il faut bien avoir à l'esprit que cela ne s'applique qu'à moins de 10 % du montant de la feuille d'impôts locaux, soit environ 2 % d'augmentation du montant de votre imposition locale globale. En Ile-de-France la hausse affichée de 23 % se traduira en moyenne par un prélèvement supplémentaire d'environ 10 euros par an et par foyer.

Qui plus est, l'augmentation est appliquée taxe par taxe. Les impôts locaux sont divisés en 4 taxes et le taux de prélèvement des régions sur chaque taxe varie. Par exemple, ces hausses annoncées n'ont aucun impact sur la taxe d'habitation. En revanche, les conseils régionaux ont leur mot à dire sur la taxe professionnelle et les taxes foncières sur le bâti et le non bâti. Ainsi commerçant, locataire, propriétaire de terrain ou propriétaire d'immeuble subiront plus ou moins les augmentations. Même chose pour les entreprises. Mais pour ces dernières le cas de l'Ile-de-France est plus complexe que celui des autres régions.

Le véritable problème de la pression fiscale, c'est celui de l'efficacité de l'État et des collectivités territoriales. Au Danemark où la pression fiscale est encore plus forte qu'en France, personne ne proteste parce que l'efficacité des fonctionnaires et des systèmes de protection sociale semble optimum. En France depuis trente ans, droite et gauche alternant au pouvoir n'ont jamais convaincu...